

## MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE Réussir sa mutation avec le SNUEP-FSU

### Le SNUEP-FSU : un syndicat engagé, combatif et déterminé, pour tous et toutes, LP, SEP, SEGPA et EREA

Les élections professionnelles de décembre 2014 ont permis de conforter la représentativité du SNUEP-FSU et d'en faire une organisation syndicale incontournable du dialogue social dans les académies et au ministère.

La dynamique et la progression du SNUEP-FSU sont indiscutables. Les électeurs et électrices ont renouvelé leur confiance aux élu-es du SNUEP-FSU parce que les mandats que nous défendons sont clairs et reconnus par tous. Notre opposition aux contre-réformes (BAC Pro 3 ans, Bac Pro GA) au tout CCF, au développement de l'apprentissage, à la casse du statut et aux dégradations des conditions de travail font la différence.

Le SNUEP-FSU, fort de ses six élu-es à la CAPN des PLP, et de ses nombreux élu-es en CAPA, vous conseillera et vous accompagnera dans vos démarches et dans la définition de votre stratégie.



#### **National**

38, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris Tél.: 01 45 65 02 56 capn@snuep.fr

Vous allez participer au mouvement inter-académique des PLP, ou des CPE, et il s'agit d'un acte important dans la vie d'un-e enseignant-e en particulier pour les stagiaires dont la participation est obligatoire. Tous les titulaires qui souhaitent muter dans une autre académie doivent aussi passer par cette étape du mouvement en deux temps.

Le SNUEP-FSU a toujours dénoncé la suppression du mouvement unique qui permettait aux personnels d'avoir une affectation directe dans un établissement ou une zone de remplacement et aux représentants des personnels une plus grande lisibilité des capacités d'accueil de chaque académie. Pour la transparence, le SNUEP FSU réclame la publication des demandes des rectorats concernant chaque discipline, dans chaque corps. Cela permettrait d'en finir avec le calibrage arbitraire du ministère.

Le ministère accorde des bonifications conséquentes pour prendre en compte les situations familiales et faciliter les rapprochements de conjoints. De nouvelles modifications de barèmes allant dans ce sens sont encore introduites cette année. Si nous nous félicitons de cette attention visant à régler les priorités légales, nous ne pouvons accepter que les célibataires sans enfant, s'ils ne sont pas affecté-es en éducation prioritaire, soient souvent condamnés à rester où ils sont! Le plafonnement des points accordés au titre du vœu préférentiel ne va pas arranger leur situation et nous le déplorons.

Toutes ces modifications de barèmes ne sont que des artifices : seuls les postes en nombre suffisant peuvent permettre une réelle mobilité de tous et toutes.

Ce journal et plus particulièrement cette partie SNUEP-FSU doivent vous permettre de réaliser les bons choix afin de réussir votre demande de mutation au mouvement inter. Une fois affecté(e) dans une académie, vous devrez alors participer au mouvement intra académique qui débutera juste après les résultats de l'inter.

Les commissaires paritaires nationaux

Pour l'enseignement professionnel Offensifs et engagés

### Les mutations

Les principes du mouvement général s'imposent à tous : nul ne peut y déroger, pas même l'administration, qui les a définis et a à charge de les appliquer. Le mouvement général s'effectue en deux étapes : l'inter pour obtenir une académie et l'intra pour obtenir un poste dans l'académie obtenue.

Chaque candidat(e) est classé(e) dans la ou les académies demandées en fonction de son barème, les plus forts barèmes obtiennent leur mutation en fonction des capacités d'accueil des académies.

Le barème personnel, et lui seul, départage les candidats sur un poste. Chaque candidat doit être affecté le plus haut possible dans ses vœux.

Deux types de candidats se côtoient : les participants volontaires et les participants obligatoires (stagiaires, réintégration...). S'ils n'obtiennent pas une académie exprimée dans leurs vœux,

les premiers restent où ils sont ; les seconds sont traités en extension c'està-dire que le programme informatique va chercher une académie en suivant une table d'extension (voir page 18).

Les affectations sur postes spécifiques ne relèvent pas des règles du mouvement général : c'est un mouvement particulier sur la base d'un dossier de candidature et d'un avis

Avec le

émis par l'inspection, en dehors de tout barème.

Le mouvement des chefs de travaux est aussi un mouvement spécifigue. Peuvent y participer chefs de travaux déià en poste et les candidats à la fonction.

Pour être candidats à la fonction il faut être retenu(e) sur la liste académique d'aptitude.

Ce mouvement est de plus en plus réduit, d'abord parce les postes sont en nombre insuffisant mais aussi parce que le corps d'inspection a tendance à favoriser le maintien sur place des faisant-fonction au détriment des chefs de travaux en titre.

**Attention**: Si yous participez au mouvement spécifique (SPEN, Chefs des travaux, BTS), envoyez un double de po Ur l'Enseignement vos dossiers Professionnel ainsi que la fiche syndicale Public de suivi au SNUEP-FSU National, 38, rue E.-Oudiné, 75013 Paris.

## Travail des élu-es et rôle des commissions paritaires

À chaque étape du mouvement, les commissaires paritaires du SNUEP FSU sont présents pour conseiller et défendre au mieux les collègues. Le travail des élu-es du personnel est déterminant pour la prise en compte de la situation de chacun, imposer la transparence et le respect des règles d'équité, informer les collègues, rectifier les erreurs, lutter contre l'arbitraire, améliorer les projets informatiques de l'administration dans le respect des règles communes.

Concrètement du 11 au 29 janvier 2016 des groupes de travail (GTA) vont se tenir dans les académies. Ils

ont pour but de vérifier les barèmes de chaque candidat et d'attribuer les éventuelles bonifications pour les situations de handicap.

Ces GTA sont l'émanation des commissions administratives paritaires académiques (CAPA). Les commissaires paritaires académiques du SNUEP FSU vont vérifier ces barèmes car les erreurs de l'administration ou les refus de prendre en compte certaines situations sont toujours possibles. Ils interviendront pour obtenir des modifications et garantir un traitement équitable pour tous.

C'est donc dans votre académie d'exercice que tout se joue. Le ministère ne reviendra pas sur un barème arrêté dans un GTA.

Les commissaires paritaires nationaux vont, dans un premier temps, s'assurer que les informations transmises par les rectorats au ministère sont bien conformes à celles issues des GTA. Ensuite, ils vérifieront le projet d'affectation et enfin lors de la commission administrative paritaire nationale (CAPN), ils interviendront pour tenter d'obtenir des capacités d'accueil supplémentaires pour régler les situations les plus difficiles.





## Réussir sa mutation, c'est d'abord se renseigner

### La circulaire publiée au **BO**

C'est le texte officiel, la référence incontournable.

#### L'US Mutations 2016

Incontournable aussi cette publication commune au SNUEP, SNES, SNEP, les trois syndicats du second degré de la FSU. Elle constitue pour vous un outil précieux pour comprendre les arcanes des mutations.

### Les sites et les publications académiques du SNUEP-FSU

vous informent des lieux et dates des permanences, des réunions mutations assurées dans toutes les sections académiques du SNUEP-FSU pour vous aider à exprimer vos vœux lors de l'inter.

### La fiche syndicale de mutation

Pour contrôler efficacement votre barème et connaître votre situation les commissaires paritaires ont besoin d'avoir, a minima, les mêmes informations que l'administration. Il est donc **indispensable** de nous faire parvenir le plus tôt possible la fiche syndicale publiée dans L'US spéciale mutation inter-académique, correctement complétée et accompagnée de la photocopie du formulaire de confirmation et du double du dossier donné au rectorat.

Elle permet de vérifier le barème, de suivre au plus près votre dossier.

Seul-es les syndiqué-es et les collègues ayant envoyé la fiche de suivi individuel (et signé l'autorisation qui y figure) recevront une information personnalisée : barème, affectation proposée.Pour être bien informé et faire vivre le paritarisme seul garant des règles assurant l'équité, l'intérêt de chacun est donc de se syndiquer le plus vite possible.

### Réussir sa mutation, c'est ensuite bien faire ses vœux

Participants volontaires : ne demandez pas ce que vous ne voulez pas! Il est quasiment impossible d'annuler une mutation, il faut donc réfléchir à deux fois avant de faire figurer une académie dans la liste de ses vœux! Participants obligatoires: attention à l'extension!

Si vous avez des bonifications familiales, seule l'académie de votre conjoint et les académies limitrophes seront bonifiées. Les autres académies seront créditées de votre plus petit barème, si vous partez en extension, c'est avec ce barème que vous participerez. Demandezvous si vous avez vraiment intérêt à

formuler ces vœux non bonifiés. Votre cas est unique, n'écoutez pas les conseils souvent peu avisés des collègues, des chefs d'établissement ou des inspecteurs.

N'hésitez pas à contacter les commissaires paritaires académiques du SNUEP FSU, ils ont une grande habitude et vous aideront à mettre au point votre tactique.

#### **Economie-gestion : une attention particulière !**

Suite à l'ouverture du concours P8039 (Gestion et Administration) et la fin des recrutements en P8011(communication) et P8012 (comptabilité), les PLP des disciplines P8011 et P8012 participent désormais au même mouvement en P8039 Le mouvement P8038 (transport et logistique) est un mouvement spécifique. Tous les enseignants PLP d'économie-gestion (P8011, P8012, P8013) peuvent candidater au mouvement spécifique en P8038.

Les P8038 (transport logistique) qui doivent obligatoirement recevoir une affectation participent impérativement au mouvement spécifique en P8038 ET au mouvement général en P8013. Cette procédure est problématique car, comme cela a été le cas l'année dernière, des candidats peuvent être affectés sur des postes ne correspondant pas à leurs compétences.

### Réussir sa mutation, c'est enfin bien suivre son dossier

Constituez votre dossier avec le plus grand soin, fournissez des pièces récentes, tout doit être justifié. Les barèmes affichés lors de la saisie de vos vœux ainsi que ceux notés sur votre confirmation de demande de mutation n'ont aucune valeur contractuelle. Si vous constatez une

différence entre votre calcul et ce qui est écrit, notez-le en rouge sur la confirmation.

Soyez attentif au calendrier, les dates sont impératives (mouvement général et mouvement spécifique)

Avant la tenue des GTA en janvier vous aurez la possibilité de voir sur siam les barèmes (hors bonification handicap), qui seront examinés lors des GTA si vous constatez des erreurs, contactez le rectorat et les commissaires paritaires académiques du SNUEP. Après la tenue du GTA, aucune modification ne pourra être apportée.



DISCIPLINES	Lettres Histoire	Lettres Allemand	Lettres Anglais	Lettres Espagnol	Maths Sciences	G.IND. Bois	TOURNEUR Bois	G.IND. Text	ENTR TEXT	TECHNI Verrier	ENS Lumin	G.I.S.M	G.I. Carros	G.CONS. ECO	G.CONS. Rea	COUVER- TURE	TAILLEUR DE	PEINT. Revt	GENIE. Ther	G.MEC. Cons	G.MEC. Prod	FONDERIE
ACADÉMIE	Géographie			, <i>1</i>													PIERRES					
AIX-MARSEILLE	140,0		271,2	171,1	208,0	571,2		695,2	336,3			600,3	967,2	21,0	378,3			49,0	271,0	967,2		
AMIENS	21,1		21,0	21,0	21,0	150,1		529,3	35,0			128,0	632,3		661,2	128,1		186,1	490,2	494,0		
BESANCON	241,0	21	121,0	21,0	216,0	35,0		439,2				21,0						633,3	712,3			
BORDEAUX	378,2		368,0	361,3	662,0	72,0		1012,2				186,0		121,0	107,0			128,0	185,0	1118,2		
CAEN	251,0		568,2		513,2	128,1		128,0				599,2			578,3		106,1	492,3				
CLERMONT																						
FERRAND	788,2		353,0		428,3	128,0		385,2														
CORSE	968,2				678,0							1435,1							1168,0			
CRÉTEIL	21,0		21,0	21,1	21,0	128,1		150,1	172,1			21,0	69,0	21,0	21,0			21,0	45,0		42,0	
DIJON	398,2		71,1		300,2	378,3	179,1	435,3				111,0	719,3	172,0				56,1	442,3	1414,2		
GRENOBLE	128,0		171,2	21,0	72,0	21,0		575,2				400,3	599,2	690,3	56,0			625,2	288,0	739,2		
GUADELOUPE	1166,0				1221,1	1150,1		1128,1				1316,0	1378,3									
GUYANE	121,0		128,1	1128,1	151,0	121,0									209,0				1600,3			
LILLE	121,1		21,0	300,3	21,0	668,3		35,0		421,3		773,0	325,0	360,0	429,3			578,3	629,3	100,0		
LIMOGES	1478,2		490,2	668,2	398,2	720,2								1025,2	1015,2			172,1				
LYON	371,3		128,0	21,0	450,0	21,0						500,3	837,2	388,2	278,0			443,3	278,0	199,0		
MARTINIQUE	1128,1											1316,0										
MAYOTTE	201,0		121,1		221,0	114,0		4074.0				616,0		252,0	409,0			135,0	4470.0	203,0	4477.0	
MONTPELLIER	221,1	074.0	510,0	21,1	578,2	120,0		1371,2			070.0	45.0	01.0		663,2			385,2	1478,3	F77.0	1177,2	
NANCY METZ	88,0	371,2	723,2	20.0	118,0	588,2		31,0		205.2	378,3	45,0	21,0	705.0	42,0			21,0	478,3	577,0	<b>(FO 0</b>	
NANTES	421,3	571,3	511,0	28,0	168,0	21,0		(4( )		285,3	E/ 0	128,0	536,3	725,3	300,3			150,1	172,0	1931,0	650,2	
NICE Orléans tours	121,1 208,0		21,0 98,0	21,0	128,0	487,0 122,0		646,2 652,2			56,0	209,0	434.0	343,0 28,1	152,0			739,2 35,0	199,0			300.1
PARIS	511,2		172,0	21,0 221,2	71,1 271,3	49,0		206,2				807,2	434,0	20,1	468,2			33,0	78,1 28,0	1063,2		300,1
POITIERS	843,2		353,0	59.0	571,2	21,0		279,0						21.0	771,3			128.1	533,2	803.2		
REIMS	35,0		28,0	21,0	21,0	732,2		581,2						21,0	278,1			712,3	502,2	003,2		
RENNES	732.0		521,3	321.3	359,0	600.3		183,0				712.3		213.0	690.3			793,2	128,0			
RÉUNION	1378,3		1780,2	1071,1	1500,3	1128,1		1536,3		1443,2		1522,3	1329.3	2030,2	1221,3	1186,1		170,2	1209,0			
ROUEN	315.0		572,0	201.0	71,1	443,3		28,0		ITTO,L		107,0	IUL7,U	LUJU,L	299,2	1100,1		28,0	35,0			
STRASBOURG	128,0	371.2	71,0	201,0	395,2	172,0		20,0				121,1		21,0	L//,L			206,0	21,0			
TOULOUSE	411.3	J.,_	487.0	221,3	561,3	825,2		385,2		536,3		128.0	52.0	42.0	192,1			719,3	521,3	1812.2	795,2	
VERSAILLES	21.0	708.2	21.0	21.0	21,0	21,0		21,0	42,1	555,5		206.2	506.2	35,1	21,0			21,0	35,1	568,2	42,1	

DISCIPLINES	G.MECA. Eng	CYCLES	G.MEC. MAINT AERO	G.M. MSMA	G. Electron	G. Electrot	IND Graph	COND. Routi	FLEURISTES	HORTI	BIO TECHNOL	SC.TEC. MED	ESTH. Cosme	COIFFURE	ARTS Appli	ECO. Ge. com	ECO. Ge. CPT	ECO. Ge. Vente	H.TECH	HSC	
ALADEMIE AIX-MARSEILLE	568,3		AEKU			713,2	128.1	500,3		378.2	328,3	128.1	198,2		21.0	1295.2	1600,3	1076,0	400,3	761,3	
AMIENS	150.1			128.0		71,0	120,1	690.2	478.3	310,2	21.0	336.1	278.1		121.1	292.2	512.3	28.0	128,0	172,0	
BESANCON	130,1			114,0		38,0		205,2	410,5		21,0	378.3	210,1		171,2	669,2	312,0	1012.2	21,0	150.0	
BORDEAUX	425,3		478,3	111,0		525.3		929.2	172.1	500.3	561.3	35	500.3		760.2	813.0	1980.2	396.2	612,3	609,2	
CAEN	120,0		110,0			010,0	63,1	690,3	,.	000,0	385,3	622,3	0,00		91.0	1260,2	1700,2	1091,2	619,3	668,2	
CLERMONT-							00/.	0,010			000,0	022/0			7.10	1200/2		1071,12	0.770	000,2	
FERRAND	742,2					848,2				300,3	361,2	1611,3	568,3		128,0	1901,2		285,2	85,0	626,2	
CORSE											2381,0				2179,0	1249,0		1506,2			
CRÉTEIL	21,0			35,0		21,0	150,1	28,0		128,1	21,0	21,1	150,1		21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	28,0	
DIJON	107,0					299,2	179,1	712,3		529,3	21,0	221,1			21,0	1191,2	723,0	171,2	35,0	375,2	
GRENOBLE	172,0			385,2	574,0	411,2		519,3		128	114,0	21	65		21,0	706,2	288,0	127,0	128,0	468,3	
GUADELOUPE	1179,0				1478,3	1471,3						1529,3			1371,3	2895,2		1192,0	1021,0	1478,3	
GUYANE	1150,1					1172,1					180,0	1128,1			128,0	1091,0		163,0	278,0	1128,1	
LILLE	811,2			378,3		692,2			300,1	35	45,0	688,2			85,0	873,0	2164,2	237,0	671,2	21,0	
LIMOGES	35,0										371,2	661,3			612,2			378,2	271,3		
LYON	242,0			471,2	336,1	347,0	128,1	768,2		35	110,0	205	128		300,1	1513,2	588,2	410,0	849,2	575,3	
MARTINIQUE										1121			1278,1		2064,2						
MAYOTTE	168,0				224,0						21,0	128			118,0	135,0	398,0	150,0			
MONTPELLIER	300,1					1101,2		1119,0		1150,1	1085,2	589	400,3		1242,1	1128,2	1208,0	634,2	259,0	411,3	
NANCY METZ	21,0			187,0		727,2	478,3	522,3		522,3	300,3	478,3	186,1		371,2	1397,2	968,3	428,3	221,3	21,0	
NANTES	342,3			984,2	2156,2	894,2	400,3	692,2		322,2	128,1	522,3			21,0	2160,2	594,0	500,2	244,0	468,2	
NICE	150,1					249,1		385,2	150,1		121,0	21	2097,2		21,0	1092,0	1478,3	235,1	150,0	1677,2	
ORLÉANS TOURS	21,0			651,0		21,0		525,2		285,2	71,1	21	690,3	504.0	21,0	1172,1	478,2	271,2	121,0	172,0	
PARIS	150,0	150.1		112,0		000.0		1007.0		<b>,</b> 0,	271,2	128	172,1	596,2	500,2	461,2	573,0	179,1	21,0	371,2	
POITIERS	42,0	150,1			271.0	392,2	40	1206,0		696	361,2	500,3			378,2	1064,2	522,3	400,2	181,2	877,2	
REIMS	400,3				271,0	21,0	49	179,1		172,1	121,1	150	225.2		150,0		371,2	292,3	49,0	21,0	
RENNES RÉUNION	185,3			1074 0		1154,2		929,2		1270 1	435,3	442,3	235,3		21,0	2404.2	932,2	568,2	2626.2	1222,2	
ROUEN	1529,3			1076,0		281.0	890.2	E00.2	179.1	1278,1	1371,3	1471,3	E00.2		1221,3 271,3	2494,2 1262.0	3087,2	1638,2 775.2	2636,3	404.2	
STRASBOURG	422,3 128,0			649,2 161,0		21,1	400.3	500,2 186,0	117,1	329,3 600.3	71,1	378,3 65	500,3		1015,2	527.0	125,0 568,2	150,1	150,0 80,0	406,2 590.3	
TOULOUSE	192,0			1813,2		440,0	400,3	796,2		400,3	21,0 766,2	21	468,2		790,2	1043,2	1270,2	500,3	1791,2	370,3	
VERSAILLES	21.0			172.1	35.0	21.0	63	42.1		400,3	21.0	21	172.1		21.0	35,0	28.0	21.0	21.0	21.0	
VERSAILLES	21,0			112,1	33,0	۷1,0	03	42,1		42,1	21,0	Ĺl	112,1		۷۱,0	33,0	20,0	21,0	21,0	21,0	





### Pour réussir votre demande de mutation



#### **PUBLICATION DU PROJET**

Depuis 2009, le ministère s'entête à publier le projet de mouvement, au mépris de toutes les règles du paritarisme. Cette année encore, il s'apprête à le faire. Nous avons dénoncé, une fois de plus cette opération qui engendre stress et angoisse pour les candidats à la mutation. L'administration se décrédibilise aux yeux de ses personnels en communiquant des informations qui ne sont pas définitives.

Le SNUEP-FSU condamne toute communication de résultats avant la tenue de la CAPN. Donner une information qu'elle soit juste ou fausse, dans le seul but de « griller » les syndicats, de montrer qu'ils ne servent à rien, c'est cynique! Nous pensions en avoir fini avec ces méthodes! Ces dernières années, nous avons fait la démonstration de notre efficacité en apportant des améliorations au projet et nous poursuivrons dans cette voie. Nous continuons à dire qu'il est malsain voire dangereux de jouer avec les nerfs de collègues qui attendent depuis longtemps une mutation.

Nous continuons à penser que les personnels méritent une information fiable : celle issue de la CAPN.

#### **POUR TOUS ET TOUTES**

Des permanences dans les académies pour les conseils (voir les adresses des correspondants académiques, page 30)

Des permanences au siège national pour les résultats 01 45 65 02 56

Une adresse courriel capn@snuep.fr



### INDISPENSABLE!

Pour un suivi efficace envoyez le double de votre dossier au SNUEP:

- Académique pour le mouvement inter.
- National pour le mouvement spécifique



### Que faire dans certains cas?

#### Peut-on annuler ou modifier une demande de mutation?

- Avant la fermeture des serveurs (8 décembre 2015) : vous pouvez à tout moment annuler ou modifier votre demande en vous connectant de nouveau à SIAM par I-Prof.
- Après la fermeture des serveurs, vous pouvez encore corriger ou annuler sur le formulaire de confirmation reçu dans votre établissement (ou à votre adresse personnelle si vous êtes en disponibilité). Porter toutes les modifications en rouge, et joindre une photocopie à la fiche syndicale. En théorie, pour annuler, vous pouvez également ne pas retourner la confirmation mais nous vous déconseillons cette méthode.
- Après l'envoi de la confirmation, modifications et annulation ne sont possibles que pour quelques motifs exceptionnels donnés par la note de service (reportez-vous p. 6).

Envoyez une demande sur papier libre accompagnée des pièces justificatives au ministère au plus tard le 18 février 2016 cachet de la poste faisant foi (envoyez un double à votre rectorat, aux sections académique et nationale du SNUEP-FSU).

#### Quelles sont les procédures de demande de mutation dans les DOM, les COM et les établissements français à l'étranger?

- Pour tous, les affectations dans les DOM font partie intégrante du mouvement inter académique. Ce sont des affectations définitives, identiques aux affectations en académies métropolitaines.
- Pour les PLP, les affectations à Mayotte sont traitées dans le cadre de l'inter.

Reportez-vous à l'annexe VI de la note de service pour connaître les conditions de retour.

Pour les CPE, elles se font dans le cadre d'un mouvement particulier et les vœux correspondants ne doivent pas figurer dans la demande « inter ».

 Toutes les affectations dans les autres COM, en établissement français à l'étranger sont l'objet de mouvements particuliers faisant l'objet de circulaires distinctes.

#### Mon conjoint est aussi dans l'Éducation nationale. Nous voulons demander notre mutation. Comment être sûr de muter ensemble?

- Vous ne pouvez être sûrs d'être mutés dans la même académie à l'inter que si vous êtes deux titulaires ou deux stagiaires du second degré (enseignants, CPE ou CO-Psy) et si vous faites une demande de mutation simultanée (reportez-vous p. 6).
- Si l'un des deux ne peut entrer dans une académie, aucun des deux n'y entre.
- Si vous êtes mutés à l'inter, dans la majorité des académies vous serez alors obligés de faire aussi une demande de mutation simultanée à l'intra et serez affectés dans le même département (si nécessaire, par extension de

Contactez la section académique du SNUEP-FSU pour connaître les règles arrêtées par le recteur.

• Cette demande de mutation simultanée est impossible si votre conjoint est professeur des écoles, personnel non enseignant de l'Éducation nationale ou chef d'établissement.

Dans les deux premiers cas, rien ne peut vous garantir d'être l'an prochain dans la même académie.

Mais si votre conjoint est chef d'établissement, il occupe un emploi fonctionnel, dans ce cas la note de service précise que si vous ne pouvez obtenir votre mutation, sous réserve d'en faire la demande, vous pourrez être nommé(e) à titre provisoire dans l'académie où le conjoint exerce ses fonctions.

### Puis-ie demander une mutation hors délai si mon conjoint est muté après la fermeture des

• Uniquement jusqu'au 18 février 2016 dernier délai et pour quelques motifs exceptionnels: reportez-vous p. 6.

Nous vous recommandons de prendre contact avec la section nationale SNUEP-FSU (téléphone ou courriel). La demande, sur papier libre, doit être adressée au ministère avec les pièces justificatives (en particulier, lorsque le conjoint travaille dans le privé, attestation de l'employeur justifiant le caractère « imprévisible et imposé » de la mutation) par courrier postal avant la date précitée.

Nous vous recommandons parallèlement de faxer votre demande au ministère (voir coordonnées page 20) et d'envoyer copie au rectorat et aux sections académique et nationale du SNUEP-FSU.

- •Si votre conjoint est retenu sur un poste relevant du mouvement spécifique national vous pourrez formuler une demande tardive jusqu'au 18 février 2016.
- Si la mutation de votre conjoint n'est connue gu'après le 18 février 2016, vous ne pourrez plus déposer de demande (ou modifier la demande déjà déposée) pour le mouvement inter 2016.

Il est toujours possible de demander au ministère une affectation à titre provisoire (ATP), mais celui-ci n'en accorde pratiquement plus pour mutation tardive du conjoint.

#### Est-il possible de refuser l'affectation ou la mutation obtenue à l'inter?

NON: l'affectation obtenue est définitive et sans possibilité d'appel.

- Si vous êtes titulaire enseignant ou CPE, affecté à titre définitif dans une académie, vous ne pouvez être affecté que dans une académie demandée. Nous vous recommandons donc de ne formuler comme vœux que les académies vraiment souhaitées.
- Si vous êtes stagiaire, l'administration vous affectera dans une académie que vous devrez rejoindre, même si elle est en dehors de vos vœux (c'est l'extension). Nous vous recommandons de tenir compte de l'extension possible et du barème avec lequel cette dernière sera faite, en particulier en cas de bonifications familiales (reportez-vous pages 7 et 8 pour formuler vos vœux).

Ne demandez les DOM, la Corse et Mayotte que si vous voulez vraiment y aller et en sachant que tous les frais liés à l'installation seront à votre charge.





### Les commissaires paritaires nationaux

DU



Le SNUEP-FSU est présent dans toutes les Commissions Administratives Paritaires et Groupes de Travail.

Ses élu-es y siègent efficacement tant au niveau national qu'au niveau académique. Faire face à l'administration, exiger la transparence, garantir l'équité de traitement, conseiller, défendre et informer l'ensemble des collègues titulaires et non titulaires :

### LE SNUEP-FSU AGIT AVEC ET POUR VOUS



Mathieu LARDIER LP Toussaint-Louverture Pontarlier (25)



Agnès BERNADOU LP Anne Veauté Castres (81)



**Frédéric ALLÈGRE** LP Léonard-de-Vinci, Soissons (02)



Christelle REY LP Chardeuil Coulaures (24)



Christophe PENCOLE LP Louis Dardenne Vanves (92)



BONVALET Agnès LP Bernard-Palissy Maromme (76)

Vous pouvez compter sur les commissaires paritaires nationaux du SNUEP-FSU, ils suivront votre dossier avec la plus grande attention.

Tous les élus de notre syndicat partagent votre réalité quotidienne. Ils assurent un service d'enseignement et sont avec vous dans les établissements. Ils sont à même de porter dans toutes les instances paritaires des revendications en prise directe avec notre métier.

Pour l'enseignement professionnel Offensifs et engagés!



### Bulletin d'adhésion

Ancien-ne adhérent-e oui 🗆 N° :..... non 🗆



M. | Mme |

#### BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2015-2016

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2016

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique ou au SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS Courriel : snuep.national@wanadoo.fr; site : www.pruppf

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

	naissan	physic in		1	1		A de	****
		0485		9.75	100	_	Harr	336
	er							
Tél. fixe	7							
Tél. por	table :							
E-mail:								
66	% de v	otre co	tisatio 00% s	n est de i frais : ou t d'obte	éductib réels) mir un	le des i	impõts	
- 50	COTIS	sivot	-	DES	-	_	PE	
		SATI	ONS	DES	PLP	ET C		
Non-titu	COTIS	SATION Ment: 27	ONS	DES	PLP	ET C	on:36€	15 €
Non-titu	COTIS Serve traille tains : 53 € s : 102 €	SÁTIO SATIO ment : 27	ONS E - EAP	DES	PLP	ET C	on:36€ luyene:	
Non-titu	COTIS Sens traite laire : 93 € e : 102 €	SÁTIO SATIO ment : 27	ONS	DES	PLP	ET C	on:36€ Juyane:	BS C-
Non-titu	GOTIS Serve traited faire : 93 € e : 102 €	SÁ VOI SATIO Ment : 27 - Non-th	ONS C-EAP ulaire Re-	DES	PLP	ET C	Ougane :	pe Mayor pe Soyers
Non-titu Stagiain	COTIS Serva traiter tains : 93 € s : 102 €	SATIO Ment : 27 Non-th	ONS C -EAP	DES	PLP	ET C	Cuatema En	on Mayor
Non-titu	GOTIS Serve traited faire : 93 € e : 102 €	SATIO Ment : 27 - Non-th	ONS C-EAP ulaire Re-	DES	PLP	ET C	Ougane :	ge Mayor
Non-titu Stagiain	COTIS Sens traite taire : 93 € e : 102 €	SÁTIO Ment: 27 - Non-Or - Non-Or mpo partie	ONS  C - EAP  ulaire Rev  ta #  En  Ct  laught	DES .: 27 € - A union : 111 ratio de la vuelte le G	PLP sesistant of	ET C Feducation Continue Conti	Cuatema En	me Mayor me Superior mcC 174
Non-titu Staglain fun.	COTIS	SATION SATION OF THE PROPERTY	ONS  C - EAP  ulaire Rec  ta R  En  Ca  hom  138	DES .: 27 € - A union : 111 ratio de la varion H C 195 219	PLP seelstant of 1 € - Non- partitle de physicia En C. Norm 58198 17 638	ET C Feducation Continue Conti	Cualette Sarting Co. Norm	mc Hayana mc Brayana mc Mc Hayana Mc
Non-titu Stagiain for. 1 2	COTIS Sens traited laine : 93 € e : 102 €  Terr  Mee  En e  O  Norm  102  111	SATION SATION OF THE PROPERTY	ONS  C - EAP  utaire Res  La R  En  CI Num  136  547  156	DES .: 27 € - A union : 111  rata de la  vultor  H C 196 219 234	PLP  maintant of  C - Non-  marking de  nº Ca  Polynotela  En  C  Num  98198  17 638  18 616	ET C Ceducation Continue Conti	Cuadente de Company de	mc Mayori me Bayeri mc 174 198 210
Non-titu Staglain for. 1 2 3	COTIS Sens traille saine : 93 € e : 102 €  Ten Mee En e  O Norm 102 111 117	SI YOU SATION SATION MENT : 27 - Non-th mpatte mapate HC 147 145 177 187	ONS € - E.A.P utaire Re- ta # €a €a €a €a 535 547 156 968	DES 2: 27 € - A union: 111  rata de la durine  H C 195 219 234 249	PLP  maintant of the Norm  to Norm  to Sharm  18198  17 638  18 615  20048	ET C Creducation C	Cuadente de Company de	mc Mayoria mc 174 198 210 222
Non-titu Staglain f.o. 1 2 3 4 8	COTIS Sens traille  Laire : 93 € e : 102 €  Ten  Mee  En e  O  Norm  102  111  117  123  132	SI YOU SATIO SATIO Ment: 27 Non-til No	ONS  € -EAP  ulaire Ré  ta #  6a  136  147  156  165  177	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la durine le G. 195 219 234 249 256	PLP	ET C Technologie Italiana Transport Francisco CFP HC 22288 28123 27824 28712 21040	Cualente : Cualente : Co. Horms 128 128 147 159	90 Mayorist Superior
Non-titu Staglain 1 2 3 4 8	COTIS Sens traille  Laire : 93 € e : 102 €  Ten  Mee  En e  O  Norm  102  111  117  123  132  135	Si voit SATI SATI Ment: 27 Non-tit Non-tit ppi partie repole HC 147 147 147 201 218	ONS  ← -EAP  ulaire Rév  ta #  fa  fa  fa  136  147  156  165  177  180	DES .: 27 € - A union: 111 ratia de la durite le G. 195 219 234 248 266 298	PLP	ET C Technologic Control of Contr	Cualente : Co. Horms 128 128 147 159 162	mc Mayor me Brown mc 174 198 210 222 240 288
Non-titu Staglain f.o. 1 2 3 4 8	COTIS Sens traille  Laire : 93 € e : 102 €  Ten  Mee  En e  O  Norm  102  111  117  123  132	SI YOU SATIO SATIO Ment: 27 Non-til No	ONS  € -EAP  ulaire Ré  ta #  6a  136  147  156  165  177	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la durine le G. 195 219 234 249 256	PLP	ET C Technologie Italiana Transport Francisco CFP HC 22288 28123 27824 28712 21040	Cualente : Cualente : Co. Horms 128 128 147 159	90 Mayorist Superior
Non-titu Stagisin for. 1 2 3 4 8 6	COTIS Sens traille  saine : 93 € e : 102 €  Mere  En e  O  Aorm  102  111  117  123  132  135  344	Si voit SATI SATI Ment: 27 Non-tit Non-tit ppi partie repole HC 147 147 147 201 218	ONS ← -EAP utaire Rév La R En En 136 147 156 166 177 180 192	DES .: 27 € - A union: 111 ratia de la durite le G. 195 219 234 248 266 298	PLP	ET C Technologic Control of Contr	Cuadana : Cuadan	mc Mayor me Brown mc 174 198 210 222 240 288
Non-titu Staglain 1 2 3 4 8 6 7	COTIS Serve trailled Serve : 93 € e : 102 €  Mere En e  O  Norm 102 111 117 123 132 135 544 153	Si voit SATI SATI Ment: 27 Non-tit Non-tit ppi partie repole HC 147 147 147 201 218	ONS ← -EAP utaire Rév La R €n  547 156 565 177 180 192 204	DES .: 27 € - A union: 111 ratia de la durite le G. 195 219 234 248 266 298	PLP	ET C Technologic Control of Contr	Cuadana : Cuadan	mc Mayor me Brown mc 174 198 210 222 240 288
Non-titu Stagisin 1 2 3 4 8 6 7 8	COTIS Serve trailled Serve : 93 € e : 102 €  Mere En e  CA Acrom 102 111 117 123 132 135 144 153 156	Si voit SATI SATI Ment: 27 Non-tit Non-tit ppi partie repole HC 147 147 147 201 218	ONS ← -EAP ulaire Rév La R €n €n 136 147 156 168 177 180 192 204 219	DES .: 27 € - A union: 111 ratia de la durite le G. 195 219 234 249 256 298	PLP	ET C Technologic Control of Contr	Cuadana : Cuadan	mc Mayori mc Brown mc 174 198 210 222 240 288
For. 1 2 3 4 6 7 8 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	COTIS Serva traille  saine : 93 € e : 102 €  1 terr  Mere  €n - C  Marm  102  117  123  132  135  144  153  166  180	SÁ YOM SATIO Ment: 27 - Non-to man partie manue HC 147 143 177 147 218 228	ONS ← - E.A.P utaire Rév La R €n €n 136 147 156 156 177 180 132 204 219 240 256	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la testina le G 196 219 234 249 266 298 393	PLP	ET C feducatio citulaire C trailance française cre HC 2208 28133 27824 28712 21040 34368 38156	Cuademic Services : 36€ Cuademic Services : 36€ Cuademic Services : 360 Cuadem	mc Mayori mc Brown mc 174 198 210 222 240 288
For. 1 2 3 4 6 7 8 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	COTIS Serva traille  faire : 93 € c : 102 €  Tavr  Mere  €n - C  Norm  102  111  117  123  136  150  150  152	SÁ YOM SATIO Ment: 27 - Non-to man partie manue HC 147 143 177 147 218 228	ONS ← - E.A.P utaire Rév La R €n €n 136 147 156 156 177 180 132 204 219 240 256	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la testina le G 196 219 234 249 266 298 393	PLP	ET C feducatio citulaire C trailance française cre HC 2208 28133 27824 28712 21040 34368 38156	Cuademic Services : 36€ Cuademic Services : 36€ Cuademic Services : 360 Cuadem	mc Mayori mc Brown mc 174 198 210 222 240 288
For. 1 2 3 4 6 7 8 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	COTIS Serva traille  faire : 93 € c : 102 €  Tavr  Mere  €n - C  Norm  102  111  117  123  136  150  150  152	SI YOU SATION TO SATI	ONS	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la teritor H C 195 219 234 249 266 298 303	PLP	ET C  Geducatio  Columnia  Francise  Francise  22288  28133  27828  28143  28140  34368  38156	Cuadante :	mc Mayori mc Brown mc 174 198 210 222 240 288
Non-titu Staglain 1 2 3 4 5 6 7 8 9	COTIS Serva traille  faire : 93 € c : 102 €  Tavr  Mere  €n - C  Norm  102  111  117  123  136  150  150  152	SI YOU SATION TO SATI	ONS	DES .: 27 € - A union: 111 rata de la testina le G. 196 219 234 249 266 298 303	PLP	ET C  Geducatio  Columnia  Francise  Francise  22288  28133  27828  28143  28140  34368  38156	Cuadante :	mc Mayor me Brown mc 174 198 210 222 240 288

SITU	TATION ADMINIST	TRATIVE
$PLP \square$	CPE	AED 🗆
Classe normale	Hors classe	$\Box Staglaire$
Contractuel-le 🗆	CDD 🗆 CDI 🗆	$Vacataire \square$
Échelon au 01/09/15	: Depuis le :	/ /
	: (ATP, AFA, CPA, diltach	
Retraité-e 🗆	en congé 🗆	sans emploi

	AFFECT.	TION	
LP 🗆	SEP 🗆 SE	GPA □ ER	EA 🗆
Collège 🗆	Lycée 🗆	SUP □	FC 🗆
om de l'établissement	7		
NE (facultatif):			
ille :			
TZR Etab. d'exercic	e:		

	RÈGLEMENT DE LA COTISATION
Temps	partiel: % Nombre d'heures :
Monta	w: €
Mode a	de paiement :
1)	Chèque-s: 1 🗆 2 🗆 3 🗆
2)	Prélèvement en 3 □ fois ou 6 fois □
3)	Virement
Dès que	l'adhèsion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être rembours

Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.

Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révocable dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Pour l'enseignement professionnel > Offensifs et engagés!

Date:	1	1
Signature :		